

16 Oyem-Bitam

Oyem/Session budgétaire 2018 du Conseil municipal Le budget primitif passe à 736 millions de francs



Le maire d'Oyem, Vincent Essone Mengue, présidentant les travaux du Conseil municipal.



Vote à main levée du budget primitif 2018 par les conseillers.

PME

Oyem/Gabon

LE Conseil municipal d'Oyem a tenu, il y a quelques jours, sa session budgétaire annuelle, dans les locaux de l'Hôtel de ville. Pour cette année 2018, le budget primitif est passé à 736 millions 353 883 francs, par rapport à 2017, où il était de 632 millions 480 864 francs. Ce budget connaît une nette hausse de 103 millions 873 019 francs. Il a

été voté et adopté à main levée, par les 26 conseillers présents et les 11 représentés, sur les 39 que compte le Conseil municipal du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Deux conseillers seulement manquaient à l'appel. Le président du conseil, Vincent Essone Mengue, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction face aux prouesses réalisées par les membres de son bureau, pour que ce budget soit en nette augmentation, par rapport à l'année dernière. Un véritable exploit, surtout face à la crise écono-

mique qui frappe notre pays depuis quelque temps. Les travaux de ce vote de budget se sont d'ailleurs déroulés dans un esprit apaisé, constructif et de convivialité. « *Je note que nous avons affaire, au cours de cette session budgétaire, à des gens responsables. Etant des conseillers de deux partis opposés, on n'a pas ressenti un clivage entre les deux camps. Nous avons discuté, sans tenir compte de nos appartenances politiques, de la vie et de l'avenir d'Oyem* », s'est réjoui le maire Vincent Es-

sonne Mengue. Pourtant, tout n'a pas été facile durant toute cette année budgétaire. Certains conseillers municipaux n'ont pas manqué de soulever, au cours des travaux, les difficultés rencontrées, surtout pour le décaissement des fonds au niveau du Trésor provincial. « *Parfois, les fonds ne sont pas disponibles au moment où on en a besoin* », a déploré l'édile d'Oyem. La ville d'Oyem ne disposant pas d'assez d'entreprises, les sources d'approvisionnement du budget de l'Hôtel de ville se

résument à peu de choses. Il s'agit surtout des ristournes prélevées auprès des commerçants et d'autres petits opérateurs économiques. Ce qui, aux yeux du bureau du conseil, ne représente pas grand-chose. Une bonne partie de l'argent prélevé auprès de ces opérateurs économiques et d'autres taxes a servi, selon l'édile, à éponger la dette de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Aussi, le maire Essone

Mengue a-t-il souhaité une amélioration des conditions de travail des agents de recouvrement. Cela passe, selon lui, par un investissement conséquent, pour augmenter les ressources financières de la municipalité. Le président du conseil municipal a, de ce fait, suggéré à ses collaborateurs, l'achat d'un véhicule pour les agents chargés du recouvrement et de la mise en place d'une police municipale, pour mener à bien ces opérations de collecte à travers la ville, de jour comme de nuit.

Bitam/Conseil municipal/Vote du budget primitif 2018 En hausse de plus de 7 millions de francs

Servais SONDE BATATA

Bitam/Gabon

Réunis dernièrement en double session à l'Hôtel de ville, les conseillers municipaux de Bitam ont voté et approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'année 2016, et le budget primitif de 2018, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 249 millions 624 021 francs, contre 242 millions 352 161 francs en 2017.

TRENTE-DEUX sur les trente-trois conseillers municipaux de Bitam se sont réunis, fin mai dernier à l'Hôtel de ville, à la faveur d'une double session. Autour du président dudit conseil, Jean-Pierre Obiang Zue Beyeme, ces élus locaux ont, dans un premier temps, planché sur l'examen du compte administratif de l'année 2016. D'après les explications du receveur municipal, William Mathangoye, les recettes encaissées en 2016 s'élevaient à un montant de 236 millions 642 062 francs, tandis que les dépenses effectuées au cours de cette même année de gestion sont de l'ordre de



Le président du conseil, Jean-Pierre Obiang Zue Beyeme, dirigeant les travaux...



... et ceux de l'opposition.

258 millions 415.646 francs. Soit un excédent net de 21 millions 773 584 francs. L'excédent de l'exercice antérieur s'élevant à 287

millions 674 986 francs, l'on comprendra aisément que l'excédent au 31 décembre 2016 se chiffre à la somme de 265 millions 901 402 francs. D'où la sa-



... en présence des conseillers de la majorité...



Les auxiliaires de commandement étaient également présents.

tisfaction générale de tous les conseillers présents, qui ont voté et approuvé à l'unanimité ce compte administratif de l'année 2016.

En seconde heure, l'assemblée a été invitée à travailler sur l'examen, le vote et l'adoption du projet de budget primitif 2018, qui s'élève en recettes et en dé-

penses à la somme de 249 millions 624 021 francs, contre 242 millions 352 161 francs en 2017. Soit une hausse de 7 millions 271 860 francs. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation significative des ristournes sur les impôts, EDT, amendes et condamnations de 84 millions de francs, contre 59 millions 675 410 en 2017. Soit une hausse de 24 millions 578 611 francs.

Les axes prioritaires de ce budget concerneront les dépenses sur l'assainissement et la voirie, mais aussi et surtout l'acquisition d'un terrain, afin de créer un lotissement, la commune de Bitam n'ayant pas connu d'évolution dans ce sens depuis plusieurs décennies. Après avoir voté et adopté à l'unanimité ce projet de budget primitif 2018, les conseillers municipaux ont, au cours de cette dernière session de leur mandature, procédé à l'adoption de quelques délibérations dont la plus importante porte sur le recensement prochain de tous les expatriés résidant dans la commune.